

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers	
Effectif légal	15
En exercice	15
Présents	11
Votants	13

L'an deux mille dix ;

Le 6 septembre 2010 à 19h00

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur TORNATORE, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : Le 01/09/2010 2010

PRESENTS : Mesdames et Messieurs : TORNATORE – PAILLOTET – DUJON – ESCRIOU – HEURA - FOURNY – LACROIX – YACOUB – ROBERT – FASOLA – BENABEN

REPRESENTES : Monsieur KAIL par Madame FOURNY
Monsieur AUDIBERT par Monsieur ESCRIOU

ABSENTES : Madame DE LA ROCCA – Madame BEUCHE

Secrétaire de séance : Mme BENABEN

Indemnité
Descours et
Cabaud

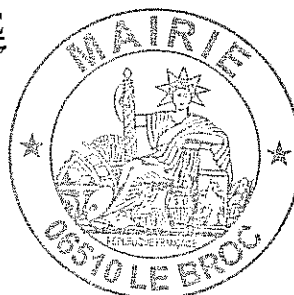
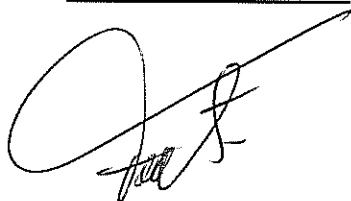
Monsieur Le Maire expose aux membres présents que le 18 juin, lors d'une livraison de matériaux, le véhicule de la société Descours et Cabaud a heurté et détérioré une barrière, quartier des Sources. En accord avec cette société, les travaux ont été effectués par les services techniques, en contrepartie d'une indemnité de 334 € correspondant à deux journées de travail et les fournitures.

Le Conseil Municipal, après délibération,

- Donne son accord pour que la société Descours et Cabaud alloue à la mairie une indemnité de 334 € en contrepartie des réparations effectuées.

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée
Extrait certifié conforme, au registre sont les signatures

LE MAIRE,
Emile TORNATORE



Et ce par : - Voix pour : 13
- Voix contre : 0
- Abstention : 0

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de sa publication le 10/09/2010, à la porte de la mairie, et de sa transmission au représentant de l'Etat le 10/09/2010. Il informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans les deux mois de sa publication